

Fonds canadien de petites capitalisations AGF

Série OPC

Fondamental - Actions canadiennes à petite et moyenne capitalisation

au 30 avril 2025

Principales raisons d'investir

- Exposition ciblée aux petites et moyennes sociétés canadiennes.
- Pour les investisseurs qui cherchent à participer aux occasions de croissance offertes par les actions canadiennes de petites capitalisations.

Objectif d'investissement

L'objectif de l'OPC est d'obtenir une croissance du capital supérieure à la moyenne en investissant principalement dans des actions et d'autres titres de petites et moyennes sociétés canadiennes dotées d'un potentiel de croissance supérieur à la moyenne.

Stratégie de placement

Le gestionnaire de portefeuilles a recours à une méthode de placement fondamentale ascendante afin de repérer les entreprises intéressantes dont les titres font l'objet d'évaluations raisonnables. Cette méthode principale est complétée par des perspectives macro-économiques et sectorielles descendantes. Le gestionnaire de portefeuilles pourrait acquérir certaines convictions quant à certains facteurs macroéconomiques ou sectoriels, auquel cas il rajusterait les pondérations sectorielles pour tenir compte des possibilités et des risques prévus.

Le gestionnaire de portefeuilles choisit les titres qui permettront à l'OPC d'atteindre ses objectifs de placement selon certains critères de placement clés, dont les suivants :

- une direction compétente dont les intérêts s'harmonisent à ceux des porteurs de titres;
- un potentiel de croissance des produits d'exploitation et du bénéfice supérieur à la moyenne;
- une évaluation intéressante;
- le pouvoir de financer la croissance future.

L'OPC ne cherche pas à imiter les pondérations sectorielles ou la composition de l'indice de référence pertinent. S'il n'est pas raisonnable de s'attendre à un rendement adéquat une fois les rajustements nécessaires effectués afin de tenir compte des risques, le gestionnaire de portefeuilles n'éprouvera aucune crainte à n'avoir aucune exposition à un secteur donné. Il essaie aussi de trouver des placements avantageux hors de l'indice de référence, notamment en s'intéressant aux sociétés qui n'ont plus la faveur ou sont incomprises des épargnants ou celles que, tout simplement, on oublie de prendre en considération.

Le gestionnaire de portefeuilles s'efforce de conserver une diversification appropriée afin de gérer le risque accru que comporte un portefeuille de titres de sociétés à petite capitalisation. En règle générale, l'OPC détient 50 à 75 placements, particulièrement dans des sociétés qui offrent le profil de risque par rapport au rendement le plus intéressant. Les placements dans les secteurs qui, de par leur nature, présentent une grande volatilité ou des risques élevés propres à certaines actions (c'est-à-dire les petites ou les jeunes sociétés minières ou pétrolières et gazières) sont largement diversifiés.

L'OPC peut également investir dans des titres étrangers qui varient au fil du temps. En règle générale, les placements dans des titres étrangers ne devraient pas dépasser 10 % de l'actif net de l'OPC au moment de l'achat.

Le 20 mai 2016, le Fonds de découverte d'actions canadiennes à faible capitalisation AGF a fusionné avec le Fonds canadien de petites capitalisations AGF. Cette fusion peut avoir eu une incidence importante sur le rendement du fonds.

Le classement par quartile de Morningstar et la Cote globale attribuée par Morningstar TM sont propres à chaque série, étant donné que la date de début du rendement, de même que les caractéristiques relatives au rendement et aux frais varient d'une série à une autre. La Cote globale attribuée par Morningstar TM, qui mesure les rendements ajustés en fonction du risque, est obtenue à partir d'une moyenne pondérée des données de rendement associées aux classements sur des périodes de trois, cinq et dix ans (s'il y a lieu).

Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

| | |
|---|---|
| Cote globale attribuée par Morningstar ^{TM1} | ★★★ |
| Catégorie Morningstar | Actions canadiennes à petite et moyenne capitalisation |
| Date de début du rendement (DDR) | 16 juin 2003 |
| Actif net global du fonds | 220,5 million(s) \$ |
| RFG ² | 2,83 % |
| Ratio des frais d'opération | 0,03 % |
| Profil de risque |  |
| Indice de référence | Indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX |

¹ Comparaison avec 167 fonds dans la catégorie Actions canadiennes à petite et moyenne capitalisation en date du 30 avril 2025

Codes des fonds

| Série | \$CAN |
|-------|-------|
| OPC | 796 |
| F | 827 |

Distributions (Série OPC)

| | 2024 | 2023 | 2022 |
|---------------------------------|------|------|------|
| Montant \$/part | S.O. | S.O. | S.O. |
| Fréquence annuelle ³ | | | |

Consultez le site AGF.com pour les renseignements sur les distributions.

² RFG au 30 septembre 2024. PAGFI peut, à son entière discrétion, renoncer temporairement à un certain nombre ou à la totalité des frais liés au fonds, ce qui réduira le RFG. PAGFI peut mettre fin à une telle renonciation en tout temps et sans autre préavis.

³ Cette distribution n'est pas garantie. Elle peut être rajustée périodiquement à la discrétion du gestionnaire du fonds et peut varier d'un versement à l'autre.

Rendements composés nets (\$CAN) (%)

| | 1 MOIS | 3 MOIS | 6 MOIS | CDA | 1 AN | 2 ANS | 3 ANS | 5 ANS | 10 ANS | DDR [†] |
|---|--------|--------|--------|------|------|-------|-------|-------|--------|------------------|
| Fonds | -1,3 | -5,5 | -4,5 | -6,0 | 4,4 | 3,7 | 1,6 | 10,2 | 4,9 | 6,8 |
| Classement par quartile Morningstar* | 4 | 4 | 4 | 4 | 3 | 4 | 4 | 3 | 3 | - |
| Nombre de fonds dans la catégorie | 171 | 171 | 171 | 171 | 171 | 169 | 167 | 151 | 112 | - |

[†] Depuis la date de début du rendement le 16 juin 2003. Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs. Les taux de rendement sur plus d'un an ont été annualisés.

Rendements annuels nets (\$CAN) (%)

| | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 |
|---|------|------|-------|------|------|------|-------|------|------|------|
| Fonds | 13,0 | 4,7 | -10,1 | 20,0 | 16,1 | 22,5 | -19,0 | 6,1 | 13,9 | 1,6 |
| Classement par quartile Morningstar* | 4 | 3 | 2 | 3 | 2 | 2 | 4 | 2 | 3 | 1 |
| Nombre de fonds dans la catégorie | 174 | 184 | 200 | 207 | 201 | 203 | 224 | 221 | 212 | 214 |

Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs.

* La catégorie d'actif Actions canadiennes à petite et moyenne capitalisation au 30 avril 2025. La catégorie, les cotes ou le classement peuvent changer tous les mois. Les classements par quartile Morningstar sont calculés en date du 30 avril 2025. Ils sont calculés en fonction du rang centile du rendement global du fonds par rapport aux autres fonds de la catégorie Morningstar Actions canadiennes à petite et moyenne capitalisation. Les rangs centiles sont ensuite répartis par quartiles : 1) de 1 à 25; 2) de 26 à 50; 3) de 51 à 75; et 4) de 76 à 100 centiles.

Les dix principaux titres (% de la valeur liquidative totale)

Nombre de titres : 62

| Nom de la société | Pays | Secteur | Pondération |
|----------------------------------|------------|-------------------------------|---------------|
| Groupe SNC-Lavalin inc. | Canada | Biens industriels | 5,26 % |
| Aritzia Inc. | Canada | Consommation discrétionnaire | 4,62 % |
| Morguard Corp. | Canada | Immobilier | 4,05 % |
| Element Fleet Management Corp. | Canada | Biens industriels | 3,90 % |
| Flagship Communities REIT | États-Unis | Immobilier | 2,76 % |
| Les Aliments Maple Leaf Inc. | Canada | Consommation de base | 2,63 % |
| The Descartes Systems Group Inc. | Canada | Technologies de l'information | 2,50 % |
| AltaGas Ltd. | Canada | Services aux collectivités | 2,50 % |
| Badger Infrastructure Solution | Canada | Biens industriels | 2,49 % |
| Boralex inc. | Canada | Services aux collectivités | 2,43 % |
| Total | | | 33,2 % |

Caractéristiques du portefeuille

| | Portefeuille |
|--|--------------|
| Part (de gestion) active | 76,7 % |
| Cours-bénéfice | 16,5 |
| Croissance des ventes prévue | 5,4 % |
| Croissance des bénéfices prévue | 35,3 % |
| Ratio cours-bénéfice prévu | 12,8 |
| Rendement des capitaux propres | 8,6 % |
| Capitalisation boursière moyenne pondérée (milliards \$) | 4,0 |

Répartition sectorielle

| | Portefeuille |
|---|--------------|
| Biens industriels | 18,7 % |
| Immobilier | 14,5 % |
| Énergie | 12,9 % |
| Finance | 10,0 % |
| Matériels | 9,1 % |
| Consommation discrétionnaire | 8,4 % |
| Technologies de l'information | 7,5 % |
| Services aux collectivités | 6,5 % |
| Consommation de base | 4,4 % |
| Services de communication | 3,7 % |
| Soins de santé | 2,0 % |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 2,2 % |

Répartition de l'actif

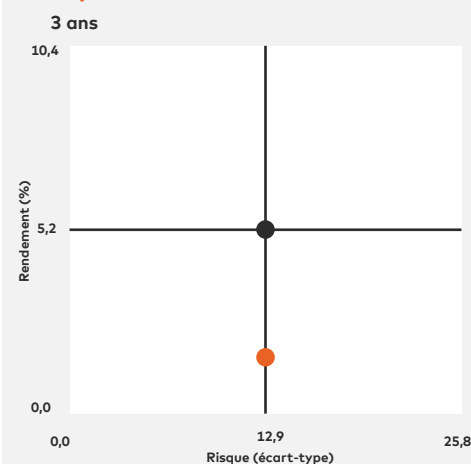
| | Portefeuille |
|--|---------------|
| Actions | 97,8 % |
| Actions canadiennes | 95,0 % |
| Actions américaines | 2,8 % |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 2,2 % |

Caractéristiques de risque (annualisées sur 3 et 5 ans)

| Portefeuille | 3 ans | 5 ans |
|----------------------------------|--------|--------|
| Écart-type | 12,9 % | 13,1 % |
| Ratio de Sharpe | -0,19 | 0,59 |
| Bêta | 0,71 | 0,67 |
| Indicateur de déviation | 7,8 % | 9,0 % |
| Ratio d'encaissement des hausses | 58,0 % | 51,1 % |
| Ratio d'encaissement des baisses | 74,7 % | 72,8 % |

| Catégorie Actions canadiennes à petite et moyenne capitalisation de Morningstar [^] | 3 ans | 5 ans |
|--|--------|--------|
| Écart-type | 13,6 % | 14,1 % |
| Ratio de Sharpe | 0,16 | 0,72 |
| Bêta | 0,74 | 0,77 |

Risque c. rendement



- Fonds canadien de petites capitalisations AGF
- Fonds de la catégorie Actions canadiennes à petite et moyenne capitalisation de Morningstar[^]

[^] Le rendement d'une catégorie Morningstar est calculé comme le rendement moyen d'un portefeuille comprenant toutes les séries de tous les fonds de la catégorie, à la fin de chaque mois.

Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Veuillez consulter les définitions des termes, à la fin de la présentation.

Équipe de gestion des investissements

Cypress Capital Management est une firme de gestion du patrimoine de type boutique dont le siège social est à Vancouver, C.-B. Cette équipe de spécialistes du placement chevronnés possède un excellent historique en matière de gestion d'actif auprès de la clientèle institutionnelle et de celle des gens fortunés. La portée de leur bagage de connaissances et l'accent qu'ils mettent sur des investissements de premier ordre à rendement élevé servent à obtenir des résultats supérieurs tout en préservant le capital.

Gestionnaires de portefeuille



Jeff Bay, CFA®

Gestionnaire de portefeuille
Cypress Capital Management Ltd.
• Dans le domaine depuis 2009
• Membre d'AGF depuis 2013



Michael Fricker, B.A., MBA, CFA®

Gestionnaire de portefeuille
Cypress Capital Management Ltd.
• Dans le domaine depuis 1999
• Membre d'AGF depuis 2009

Au sujet de La Société de Gestion AGF Limitée

Fondée en 1957, La Société de Gestion AGF Limitée (AGF) est une société indépendante de gestion de placements diversifiés à l'échelle mondiale. Nos sociétés offrent l'excellence en investissant sur les marchés publics et privés, dans le cadre de trois secteurs d'activités : Placements AGF, Partenaires Capital AGF et Patrimoine Privé AGF.

AGF apporte de la discipline selon une approche visant à incorporer des pratiques d'entreprise saines, responsables et durables. Le savoir-faire collectif d'AGF en matière de placement, qui repose sur ses compétences axées sur des activités fondamentales et quantitatives, de même que sur l'investissement privé, se transmet à l'échelle mondiale à une vaste clientèle, depuis les conseillers financiers et leurs clients, jusqu'aux particuliers bien nantis et aux investisseurs institutionnels comprenant des caisses de retraite, des programmes d'entreprise, des fonds souverains, des fonds de dotation et des fondations.

AGF, dont le siège social est situé à Toronto (Canada), a des bureaux et des équipes de service de l'exploitation et de service à la clientèle sur place en Amérique du Nord et en Europe. AGF offre ses produits et services à plus de 815 000 investisseurs. AGF est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « AGF.B ».

Au sujet de Placements AGF

AGF Placements AGF représente un groupe de sociétés AGF qui offrent des services de gestion et de conseil relativement à une variété de solutions de placement qui sont gérées par les équipes d'investissement fondamental et quantitatif. Placements AGF Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée. Elle veille aux services de gestion et de conseil concernant des fonds communs de placement au Canada.

Renseignements importants

Sauf indication contraire, tous les renseignements sont fournis par Placements AGF Inc. en dollars canadiens, au [date]. Le rendement est présenté après déduction des frais. Les taux de rendement pour les périodes de plus d'un an ont été annualisés.

Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont des rendements composés globaux annuels historiques. Ils comprennent les changements de valeur des titres et le réinvestissement des dividendes ou distributions et ne prennent pas en considération les commissions de vente, les frais de rachat, de placement, d'autres frais ou l'impôt sur le revenu, payables par les porteurs de titres, qui auraient réduit les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement.

Le document est présenté à des fins d'information générale et d'éducation. Il ne s'agit pas d'une recommandation concernant un produit, une stratégie ou une décision d'investissement spécifique, ni d'une suggestion de prendre une mesure quelconque ou de s'en abstenir. Le présent document ne vise pas à répondre aux besoins, aux circonstances ou aux objectifs d'un investisseur particulier. Les renseignements contenus dans ce document ne sont pas destinés à servir de conseils en matière fiscale ou juridique. Les investisseurs devraient consulter un conseiller financier ou un fiscaliste avant de prendre des décisions concernant l'investissement, la finance ou l'impôt.

Pour obtenir un résumé des risques associés à un placement dans un fonds AGF donné, veuillez prendre connaissance des risques inhérents énoncés dans le prospectus du fonds en question. Les conditions du marché peuvent changer et avoir des répercussions sur la composition du portefeuille. Placements AGF n'assume aucune responsabilité concernant les décisions d'investissement prises en fonction des renseignements contenus dans le présent document.

Les placements peuvent changer et ne représentent pas tous les titres achetés, vendus ou recommandés pour le portefeuille. Il ne faut pas supposer que les investissements dans les titres indiqués ont été ou seront rentables. Ces investissements ne doivent pas être considérés comme une approbation ou une recommandation de Placements AGF.

Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec le rendement du fonds, le taux de rendement ou le rendement en revenu. Si les distributions sont plus élevées que le rendement du fonds, votre investissement initial diminuera. Les distributions versées dans le cadre des gains en capital réalisés par un fonds, ainsi que les revenus et les dividendes touchés, sont imposables entre les mains de l'investisseur dans l'année où ils sont versés. Le prix de base rajusté sera diminué du montant des remboursements de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, l'investisseur devra payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant au-dessous de zéro.

© 2025 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations ci-incluses : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu, (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées et (3) sont fournies sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'usage de ces informations. Les rendements antérieurs ne garantissent pas les résultats futurs.

^{MD MC} Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées ou des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.

Le présent document ne peut être ni reproduit (en totalité ou en partie), ni transmis, ni rendu accessible à quelque personne que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Placements AGF Inc.

Publication: le 12 mai 2025.

Définition des termes

Bêta

Mesure de la sensibilité d'un fonds aux variations du marché (représentée par un indice de référence). L'indice de référence possède un bêta de 1,0. Un bêta supérieur (ou inférieur) à 1,0 indique que les rendements antérieurs d'un fonds ont fluctué plus (ou moins) fortement que ceux de l'indice de référence. Par exemple, un bêta de 1,10 indique que le rendement d'un fonds a été de 10 % supérieur à celui de l'indice de référence, en période de hausse du marché, et de 10 % inférieur à celui de cet indice, en période de baisse du marché, alors que tous les autres facteurs restent constants.

Capitalisation boursière moyenne pondérée

La capitalisation boursière fait référence à la valeur marchande de toutes les actions en circulation d'une société. Dans un portefeuille, la capitalisation boursière moyenne pondérée représente la somme des produits composant la capitalisation boursière d'une société et sa pondération en pourcentage dans le portefeuille.

Croissance des bénéfices prévue

Le bénéfice prévu est une estimation du bénéfice d'une société pour une période ultérieure; le taux de croissance est calculé en fonction du bénéfice prévu.

Croissance des ventes prévue

Les ventes prévues sont une estimation du revenu d'une société pour une période ultérieure; le taux de croissance est calculé en fonction du revenu prévu.

Écart-type

Mesure statistique de l'étendue de dispersion des rendements d'un fonds. Plus les résultats varient, plus l'écart-type est élevé. Lorsqu'un fonds est associé à un écart-type élevé, cela signifie que ses rendements sont largement dispersés pendant une période donnée, ce qui représente une plus grande volatilité, dans une optique historique. L'écart-type ne permet pas de prédire la volatilité future d'un fonds.

Indicateur de déviation

L'indicateur de déviation représente la variabilité de la valeur ajoutée d'un gestionnaire de fonds. Il sert à mesurer la différence entre les rendements obtenus et ceux de l'indice de référence auxquels ils sont comparés. Il est exprimé comme étant la différence en pourcentage de l'écart-type.

Part (de gestion) active

La part (de gestion) active représente la différence entre les titres dont s'occupe un gestionnaire de portefeuille dans le cadre d'un fonds donné et ceux de l'indice de référence de ce fonds. Un faible pointage de part active indique que le gestionnaire de portefeuille suit de près l'indice de référence, tandis qu'un pointage élevé signale que les titres d'un fonds diffèrent considérablement de ceux de l'indice de référence.

Profil de risque

Le profil de risque est fondé sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur 10 ans des rendements moyens d'un fonds également sur 10 ans. Le niveau de risque associé à un placement doit être établi conformément à la méthode normalisée de classification du risque de placement des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Ratio cours/bénéfice

(Ratio C/B ou C/B) Coefficient représentant le cours d'une action par rapport au bénéfice de celle-ci.

Ratio cours/bénéfice prévu (C/B prévu)

Le calcul du ratio C/B prévu est fondé sur le bénéfice prévu par action; il s'agit du cours actuel d'une action divisé par le bénéfice prévu pour l'exercice suivant.

Ratio d'encassement des baisses

Le ratio d'encassement des baisses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement négatif de l'indice. Un ratio d'encassement des baisses inférieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Définition des termes

Ratio d'encassement des hausses

Le ratio d'encassement des hausses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement positif de l'indice. Un ratio d'encassement des hausses supérieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Ratio d'information

Le ratio d'information se définit comme le rendement d'un fonds dépassant celui d'un indice mixte, par rapport à la volatilité de ces rendements. Il sert à mesurer l'aptitude à générer un rendement excédentaire relativement à un indice de référence, et ce, selon un ajustement en fonction du risque.

Ratio de Sharpe

Le ratio de Sharpe montre dans quelle mesure le rendement d'un fonds rémunère l'investisseur pour chaque unité de risque absolu assumé, comme l'indique l'écart-type d'un fonds. Plus le ratio de Sharpe d'un fonds est élevé, meilleur est le rendement rajusté en fonction du risque.

Ratio des frais d'opération

Montant total brut des frais associés à un fonds, divisé par l'actif net moyen de ce fonds.

Ratio des frais de gestion (RFG)

Le ratio des frais de gestion, communément appelé RFG, est une mesure du total des charges (frais et autres coûts) qui sont imputées à un fonds. Ce ratio est exprimé en pourcentage de la valeur liquidative du fonds en question. Aux fins de calcul du RFG, le total des charges annuelles d'un fonds est divisé par la valeur liquidative moyenne de ce fonds, pour une année donnée.

Rendement des capitaux propres

Ratio de rentabilité calculé au moyen du revenu net divisé par les capitaux propres moyens des actionnaires.

Taux de rotation

Le taux de rotation d'un portefeuille correspond au rythme auquel le gestionnaire de portefeuille achète et vend les titres d'un fonds. Le calcul est effectué à partir du minimum de titres achetés ou vendus, divisé par l'actif moyen, au cours d'une période donnée.